



PROJET N°1. D'EXPLOITATION D'UNITES DE TRANSFORMATION DE RIZ PADDY

Autorité contractante	Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières
Point focal CNP-PPP	YAO KOFFI
Secteur	Agriculture, Agro-industrie, Elevage, Pêche, Ressources animales et Halieutiques
Sous secteur	Cultures vivrières

Caractéristiques Générales

Description sommaire	<p>Le projet consiste en l'exploitation, sur tout le territoire national, de 30 unités de transformation et décorticage de paddy localement produit afin de moderniser et d'accroître la capacité de transformation de riz de la Côte d'Ivoire. Les infrastructures financées par Eximbank Inde via un accord de prêt avec le gouvernement ivoirien, devraient permettre d'avoir une capacité de 25 000 t/usine/an. La production de ces unités servira d'input pour les grandes unités de transformation terminale. Le dispositif vient ainsi compléter la chaîne de valeur partant de la production à la commercialisation du riz national raffiné. Onze (11) unités sur les trente (30) ont été attribués au cours de l'année 2024. Des opérateurs sont attendus pour les dix-neuf (19) unités restant dans le cadre de contrat PPP.</p>
Textes applicables	<ul style="list-style-type: none">• Décret n°2018-358 du 29 mars 2018 déterminant les règles relatives aux contrats de partenariats public-privé
Procédure de passation	A définir
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none">• Moderniser, accroître la capacité de transformation nationale ;• Meilleure maîtrise de la chaîne de valeur du riz ;• Atteinte de l'autosuffisance de la Côte d'Ivoire en riz à terme.
Localisation	<ul style="list-style-type: none">• Tout le territoire national
Coût estimé	5 719 000 000 CFA

Informations spécifiques à la structuration en PPP

Périmètre d'activités à confier au partenaire privé	<ul style="list-style-type: none">• Exploitation et entretien-maintenance des unités de transformation
--	--



Répartition envisagée des investissements	Répartition envisagée des investissements • Investissement privé : A définir • Investissement public : A définir
Type de partenariat envisagé	Type de partenariat envisagé • Cession des actifs industriels initiaux et la location des terrains et bâtiments composant les unités industrielles

Statut du projet

État d'avancement	Identification du Projet
--------------------------	--------------------------